

## Skyguide

**Internet:** www.skyguide.ch

**Siège:** Genève

**Forme juridique:** société anonyme

**Cotation:** non cotée

**Participation de la Confédération:** 99,97%

**Conseil d'administration :** Walter T. Vogel (président), Bernhard Müller, Anne Bobillier, Jean-Yves Bonvin, Hans-Peter Strodel, Cristina Feistmann, Dominik Hänggi (représentant du personnel)

**CEO:** Daniel Weder

**Organe de révision externe:** PriceWaterhouseCoopers, Pully

### Breve appréciation des résultats 2015

En 2015, Skyguide a *globalement réalisé* les objectifs stratégiques du Conseil fédéral.

Skyguide assure sur mandat de la Confédération les services civil et militaire de la navigation aérienne en Suisse ainsi que dans certaines parties de l'espace aérien des pays limitrophes. Skyguide exploite deux grands centres de contrôle à Genève et à Dübendorf et est présente sur douze autres sites (aérodromes régionaux et militaires).

Durant l'exercice, Skyguide a assumé son mandat de service public. La sécurité du trafic aérien a été garantie à tout moment. Les retards occasionnés par Skyguide dans le trafic aérien civil ont été peu importants en comparaison internationale. La disponibilité opérationnelle des Forces aériennes était conforme aux exigences. La rentabilité de l'exploitation était satisfaisante compte tenu des conditions (structure défavorable de l'entreprise, coûts de revient élevés en Suisse, forte exposition aux fluctuations des cours de change). Vu la forte dévaluation de l'euro par rapport au franc suisse, les redevances de navigation aérienne déjà très élevées en comparaison internationale ont poursuivi leur ascension. Elles ont été en moyenne de 50 % supérieures à celles des pays voisins, ce qui a pénalisé la place aéronautique suisse.

Malgré l'évolution défavorable des cours de change, Skyguide a bouclé les comptes sur un excédent d'exploitation d'environ 28 millions de francs.

Les objectifs de la politique du personnel ont été atteints. La création de ressources en personnel suffisantes dans le domaine militaire reste un défi.

La création envisagée dans le cadre de l'initiative européenne « Single European Sky » d'un bloc d'espace aérien fonctionnel au-dessus de l'Allemagne, la France, les Etats du Benelux et la Suisse (« Functional Airspace Block Europe Central » FABEC) a connu un coup de frein. Le projet « South East », porté par Skyguide et dont le but est de dissocier les routes aériennes, a échoué peu avant sa réalisation faute d'accord entre les partenaires impliqués. Malgré cela, Skyguide s'engage toujours en faveur d'une application du traité FABEC axée sur la pratique et les résultats.

La mise en réseau des centres de contrôle de Genève et de Dübendorf en un seul « Virtual Center » a franchi une étape importante. Tous les contrôleurs de la circulation aérienne disposent désormais d'un poste de travail unifié et entièrement numérisé. Le projet « Virtual Center » améliorera la flexibilité et la sécurité. Il pourra au besoin être étendu à d'autres centres de contrôle à l'étranger et garantit ainsi la viabilité de Skyguide dans le contexte européen.

Chiffres-clés	2015	2014
---------------	------	------

#### Finances<sup>1)</sup> et personnel

Chiffre d'affaires (mio CHF)	<b>450,7</b>	449,7
Résultat d'exploitation (mio CHF)	<b>28,1</b>	28,1
Total du bilan (mio CHF)	<b>660,0</b>	660,4
Ratio de fonds propres (%)	<b>53,6</b>	52,9
Effectif (nombre d'ETP)	<b>1 412</b>	1 397

#### Chiffres-clés spécifiques à l'entreprise

Nombre de vols contrôlés (mio)	<b>1,177</b>	1,157
Ponctualité (% des vols)	<b>96,8</b>	96,7
Ø retard par vol en route (min.)	<b>0,04</b>	0,07
Eurocontrol Safety Maturity Index	<b>87,6</b>	86,2
Ø En Route Unit Rate (EUR)	<b>111,40</b>	99,90

#### Contributions fédérales et redevances

Contributions fédérales (mio CHF) <sup>2)</sup>	<b>73,9</b>	72,4
Redevances (mio CHF) <sup>3)</sup>	<b>362,3</b>	364,5

<sup>1)</sup> selon les comptes statutaires

<sup>2)</sup> pour les prestations non rétribuées dans les espaces aériens étrangers délégués, les vols exemptés de redevance et les coûts non couverts des prestations fournies sur les aérodromes régionaux

<sup>3)</sup> redevances de navigation aérienne, contribution couvrant les coûts des Forces aériennes comprise

## A. Réalisation des objectifs en 2015\*

### 1. Priorités stratégiques

Les prestations opérationnelles de Skyguide ont de nouveau été excellentes. Le niveau de ponctualité élevé des années précédentes s'est maintenu et même en partie amélioré malgré une légère hausse du trafic (+1,7 %). Sur l'aéroport de Genève, les retards causés par Skyguide ont diminué de moitié et se situaient à un niveau comparable à celui de l'aéroport de Zurich. D'autres facteurs tels que les conditions météorologiques souvent défavorables (vents et brouillard) ont cependant entraîné une hausse des retards sur les aéroports nationaux.

La sécurité du trafic aérien a été garantie à tout moment. Aucun événement grave n'a été signalé. Selon le « Safety Maturity Index » établi par Eurocontrol et l'AESA, Skyguide figurait parmi les dix services de navigation aérienne les mieux notés sur les 43 prestataires examinés en ce qui concerne le degré de maturité du système de gestion et de la culture de la sécurité.

La disponibilité opérationnelle des Forces aériennes a été assurée. La centrale d'intervention a pu effectuer 99,3 % des missions ordonnées (autant que l'année précédente). Sur les bases des Forces aériennes, ce sont au total 98,3 % (année précédente: 97,9 %) des vols selon les règles de vol aux instruments qui ont été contrôlés. Les deux aérodromes militaires de Meiringen et de Sion, qui n'avaient pas atteint le niveau requis dans les années précédentes, sont parvenus à atteindre la valeur convenue de 95 %.

Malgré ce résultat réjouissant, la situation des effectifs dans le domaine militaire reste tendue. Le recrutement et la formation de contrôleurs aériens et de chefs d'intervention militaires supplémentaires constituent un des principaux défis en prévision de l'introduction du service de police aérienne 24 heures sur 24 prévue en 2020.

Skyguide s'est engagée en investissant des ressources financières et en personnel considérables afin d'améliorer les structures et les procédures dans le bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC (« Functional Airspace Block Europe Central ») constitué en collaboration avec l'Allemagne, la France et les pays du Benelux. Skyguide a joué un rôle prépondérant dans le projet « South East » dont le but était de dissocier les routes dans l'espace aérien entre Genève et Bruxelles. Ce projet a échoué peu avant sa réalisation en raison de l'opposition des syndicats français. Malgré cet échec, Skyguide reste cependant intéressée à une coopération pragmatique avec les partenaires du FABEC.

Indépendamment de l'évolution des initiatives de l'UE « Single European Sky » et FABEC, Skyguide s'attend à plus long terme à de profonds changements intimement liés à l'évolution technologique dans le secteur européen de la navigation aérienne. Pour y faire face, Skyguide s'emploie à standardiser, à modulariser et à interconnecter rigoureusement l'infrastructure de la navigation aérienne, ce qui lui ouvre de nouvelles perspectives opérationnelles. Une étape importante a été franchie dans l'exercice par l'harmonisation et la numérisation intégrale des postes de travail des contrôleurs de la circulation aérienne de Genève et de Dübendorf. Dans une seconde étape, l'architecture TIC requise sera harmonisée et interconnectée. Les Forces aériennes, les services de sauvetage en hélicoptère et les aérodromes régionaux profiteront également des innovations techniques.

## **2. Objectifs financiers**

En vertu de la loi sur l'aviation, Skyguide est une entreprise sans but lucratif. Le Conseil fédéral attend qu'elle fournisse un résultat d'exploitation équilibré. L'objectif a été réalisé avec un excédent d'exploitation de 28,1 millions de francs (autant que l'année précédente). Les indemnités de la Confédération destinées à couvrir les prestations non rétribuées dans les espaces aériens délégués des pays limitrophes ainsi que les coûts non couverts liés aux vols exonérés de redevance et aux prestations fournies sur les aérodromes régionaux ont notamment contribué à ce résultat. S'élevant à 73,9 millions de francs, elles ont augmenté de 2 % par rapport à l'année précédente et ont représenté 16,4 % du chiffre d'affaires (année précédente : 16,1 %). Tous les investissements ont pu être financés au moyen du *cash flow*. L'endettement net était compris dans les limites fixées par le Conseil fédéral.

Les coûts relativement élevés restent problématiques. Bien que Skyguide ait amélioré de 3,4 % l'efficacité des coûts en fonction de l'indicateur utilisé par la Commission européenne, les clients internationaux ne s'en sont pas aperçus parce que les redevances de survol sont facturées en euros. La dévaluation du franc suisse par rapport à l'euro suite à l'abandon du taux plancher au début de l'exercice s'est par conséquent directement répercuté sur les tarifs, qui étaient, en moyenne annuelle, de 50 % supérieurs au niveau des partenaires du FABEC (année précédente: 40 %). Vu les possibilités limitées de Skyguide d'obtenir des prestations préalables à l'étranger ou de transférer la production dans la zone euro, Skyguide dispose à court terme de peu de marge de manœuvre pour réduire cet écart tarifaire.

## **3. Objectifs de la politique du personnel et de prévoyance**

Skyguide est un employeur conscient de ses responsabilités qui mène une politique du personnel moderne. Elle cultive un partenariat social ouvert et constructif avec les sept syndicats des contrôleurs aériens et du personnel administratif et technique. La satisfaction au travail des collaborateurs est élevée. Durant l'exercice, les effectifs ont augmenté de 1,1 % pour s'établir à 1412 postes à temps plein. Toutes les places de formation destinées aux contrôleurs aériens et aux chefs d'intervention militaires étaient attribuées. Skyguide a formé 43 contrôleurs de la circulation aérienne. En outre, 17 apprentis ont été formés chez Skyguide aux métiers du commerce et de l'informatique.

## **4. Coopérations et participations**

Les filiales Skysoft SA, Skynav SA et Swisscontrol SA font partie du cercle de consolidation. Par ailleurs, Skyguide détient depuis 2008 une participation de 8,33 % dans l'« European Satellite Services Provider » (ESSP) dont le siège se trouve au Portugal. Durant l'année sous revue,

aucune nouvelle coopération ou participation avec des partenaires suisses ou étrangers n'a été conclue.

Skyguide a poursuivi sa coopération technique dans le cadre du FABEC dans les domaines des procédures opérationnelles, de la planification, de la sécurité, de la formation et des audits. Enfin, Skyguide s'est aussi portée candidate pour devenir membre à part entière du programme de recherche européen « SESAR 2020 » (Single European Sky Air Traffic Management Research Programme) et a déposé auprès de l'agence européenne « Innovation and Networks Executive Agency » (INEA) trois projets dans le domaine des technologies.

## **B. Rapport de l'organe de révision**

L'organe de révision a conclu que les comptes annuels 2015 de Skyguide SA sont conformes à la loi suisse et donnent une image fidèle à la réalité du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

## **C. Propositions à l'assemblée générale**

Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 9 décembre 2011 édictant les objectifs stratégiques assignés à Skyguide de 2012 à 2015, les intérêts de la Confédération en tant qu'actionnaire sont représentés conjointement par le DETEC et le DDPS.

L'assemblée générale ordinaire de Skyguide SA s'est tenue le 10 mai 2016 à Berne. Le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale:

1. d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice 2015;
2. d'utiliser le bénéfice s'élevant à 5,343 millions de la manière suivante:  
Attribution à la réserve générale: 0,212 million  
Attribution aux autres réserves: 4 millions  
Report sur l'exercice suivant: 1,131 million
3. de donner décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction pour l'exercice 2015;
4. de réélire PriceWaterhouseCoopers SA, Zurich (succursale de Pully) en tant qu'organe de révision statutaire pour une année.

## **D. Décisions du Conseil fédéral**

Le 23 mars 2016, le Conseil fédéral a chargé le DETEC et le DDPS d'approuver les propositions du conseil d'administration à l'assemblée générale de Skyguide SA.